

**Décisions prises par Monsieur le Maire  
dans le cadre de la délégation consentie  
entre le 05 juin 2020 et le 30 juin 2020**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibérations n°12 du 27 mai 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

**Liste des décisions visées par le contrôle de légalité de la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône :**

Décision n°27/2020 du 08 juin 2020 : Mise à disposition à titre gracieux de la Maison Rurale d'Animation de SAVAS à l'AFR « Arc-en-Ciel »

Décision n°28/2020 du 15 juin 2020 : Location de l'appartement communal type 3 à Monsieur CHAMBE Thierry

Conclusion d'un bail d'habitation pour l'appartement communal type 3, sis 33, place du 19 mars 1962, le Village, 07430 SAVAS au profit de Monsieur CHAMBE Thierry, pour un montant de 289,21 €, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.